

*Il y a deux mois, le 15 avril, notre Maire de Saint Denis Maisoncelles, Claude Eudeline nous a quittés.*

*C'est avec beaucoup d'émotion, que nous tenons à lui rendre un dernier hommage...*

*Nous le remercions pour le temps qu'il a consacré à la commune de Saint Denis Maisoncelles.*

*Il a su faire évoluer cette charmante petite commune en valorisant notre merveilleux patrimoine communal.*

*Il lui a fallu beaucoup de courage et de volonté pour investir et rénover ce que les générations passées ont eu tant de mal à construire.*

*Nous savions tous qu'il souhaitait avant tout, laisser un héritage à nos générations futures et on peut dire aujourd'hui qu'il a réussi sa mission.*

*Nous garderons toujours en mémoire cet homme simple, courageux et modeste qu'il était.*

*Repose en paix....*

*Nous avons une profonde pensée pour sa famille et ses proches.  
Le Conseil Communal*

### **FERMETURE DE LA MAIRIE**

*fermé du mercredi 31 juillet au mercredi 14 août inclus.*

*En cas d'urgence, veuillez contacter Tél 06.73.75.11.18*

### **DROIT DE VOTE – UN DEVOIR DE CITOYEN**

*Lors des dernières élections européennes du 26 mai dernier, l'ensemble du Conseil Communal de Saint Denis Maisoncelles a eu le plaisir d'offrir un bouquet de fleurs à nos trois plus jeunes électrices de l'année.*



Emmanuelle EUDELINÉ,  
née le 14 juillet 1999



Andréa PETITON,  
née le 14 août 2000



Maryline CATHERINE,  
née le 27 février 2001

## ELECTION DU MAIRE DELEGUE

Conformément à l'article L.2113-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, la création au sein d'une commune nouvelle de communes déléguées entraîne de plein droit pour chacune d'entre elles l'institution d'un maire délégué.

Conformément à l'article L.2113-12-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le maire délégué est élu par le conseil municipal de la commune nouvelle parmi ses membres au bulletin secret et à la majorité absolue.

Suite au décès du maire délégué de Saint-Denis Maisoncelles, il y a lieu d'élire un nouveau maire délégué.

Lors de sa séance du 13 juin dernier, le Conseil Municipal a élu à l'unanimité,

**Pascal CATHERINE**

en tant que

Maire délégué de Saint DENIS MAISONCELLES



*Je remercie le Conseil Municipal de Soulevre en Bocage pour la confiance qu'il m'a accordée pour cette nouvelle mission le 13 juin dernier et j'espère pouvoir vous rendre toute satisfaction.*

*Je suis conscient que c'est une tâche difficile mais sachez néanmoins que je ferai tout mon possible pour répondre au mieux à vos besoins.*

*N'hésitez à me contacter au Tél 06.73.75.11.18 ou bien passer au secrétariat de mairie aux heures d'ouverture.*

*Vous serez accueilli par la nouvelle secrétaire : Betty Letourneur*

*Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances d'été.*

*Pascal CATHERINE ,  
Maire Délégué de Saint Denis Maisoncelles*

## LES FRELONS ASIATIQUES

Un plan d'action contre le frelon asiatique est mis en place dans le calvados afin de protéger l'apiculture, la population et la biodiversité. La destruction du nid doit être réalisée par un professionnel.

Un référent a été nommé pour chaque commune déléguée de Soulevre en Bocage et notre référent pour la commune de Saint Denis Maisoncelles est Mr Pascal CATHERINE.

Face à la présence d'un nid de frelon asiatique, ne surtout pas intervenir soi-même, contacter la mairie de Saint Denis Maisoncelles .

## VENTE DE BOIS

Il a été organisé une vente d'arbres le 4 mars dernier dans l'avenue du château de St Denis, 133 stères de bois ont été vendus.



## TRAVAUX A REALISER

Il a été prévu cette année :

- La création d'un ABRIBUS devant le parking de l'épicerie CHOLET,
- Un emplacement pour l'installation des jeux d'enfants devant à la Salle des Fêtes,
- La réfection de la toiture du logement loué « à côté de la mairie » (couverture neuve à l'avant et remaniement à l'arrière).

## ÉTAT CIVIL



### Naissances

Mila BINET, le 09/02/2018,

Kimy LEFRANCOIS LEDOUX, le 9/05/2018

Maria GANDOIS, le 20/11/2018



### Ils se sont unis

Joanita MARIE et Vincent PICARD,  
le 14/07/2018

## ASSOCIATION « LES AMIS DE MONTAMY ».

Trompe souris. Montamy. 14260 Soulevre en Bocage.

Contact :

trompe-souris14@sfr.fr

02 31 25 05 48

L'association a été créée en 2002 pour favoriser les rencontres entre les habitants.

Le débroussaillage et la réouverture des chemins de randonnée du secteur, et l'organisation d'une fête de village annuelle, les feux de la St Jean, destinée aux habitants et leurs amis, étaient les premières actions de l'association.

Après avoir également proposé des cours de français aux Anglais de la région qui le souhaitent, l'association propose depuis une douzaine d'années, un atelier couture hebdomadaire, pour tous les habitants de Soulevre en Bocage, qui a lieu dans la salle des fêtes de Saint-Pierre-Tarentaine. Chacun(e) apporte son matériel, son projet de couture. Des conseils, des échanges de savoirs sont mis en commun lors de ces 2 h 30 de convivialité.

Depuis la rentrée scolaire 2018, l'association les Amis de Montamy accueille l'atelier d'Arts Plastiques, animé par Dominique Onraed. Cet atelier, ouvert à tous, a lieu dans une salle de Sainte-Marie-Laumont. Les participants à cet atelier découvrent et travaillent diverses techniques (dessin, modelage, sculpture, peinture,...) et des sorties dans des musées sont organisées.

Certains membres de l'association sont impliqués dans la programmation et dans l'organisation des propositions culturelles du Clac (Collectif local d'action culturelle) : Prêt

Secrétaire : Virginie Guérin

Trésorière : Clotilde Gentil

Président : Gérard Meunier

d'oeuvres,  
spectacles  
variés, théâtre,  
m u s i q u e ,  
danse...



**Le bureau et les membres de l'association sont toujours intéressés par les chemins et les possibilités de randonnées dans la commune. La réouverture d'anciens chemins est toujours d'actualité.**

## GÉRARD MEUNIER – POTERIE TROMPE SOURIS



Trompe souris. Montamy. 14260 Soulevre en Bocage.

Contact :

trompe-souris14@sfr.fr

02 31 25 05 48

Je me suis installé comme potier à Montamy en 2005.

L'ancien bâtiment de ferme devient l'atelier « Trompe-Souris » : un atelier de fabrication et une boutique.

Mes pièces sont principalement façonnées au tour, formes simples inspirées des poteries utilitaires traditionnelles. Quelques formes modelées – des « bestiaux » variés – viennent s'inviter de temps à autre : un clin d'oeil vers la poterie dite populaire...

L'activité étant solitaire à l'atelier, je trouve stimulant, à l'occasion, de partager avec d'autres artisans artistes ami(e)s, une expo, un projet collectif. Ainsi je travaille depuis quelques années avec la peintre Marion Alexandre qui décore et grave mes pièces.

J'interviens aussi avec des groupes, à l'extérieur ou à l'atelier, sur différents projets, principalement des projets d'oeuvres collectives, sculptures, fresques, etc...

L'été, je propose des ateliers avec l'association « Le Pas d'âne – Chantiers en cour » pour des mini-camps ânes et poterie.

J'utilise principalement une terre locale : le grès de Noron-la-Poterie. Cette terre est riche en oxyde de fer. La température de la cuisson de glaçures se situe entre 1170° et 1200°. Les cuissons se font en four à gaz et les émaux qui sont constitués partiellement de cendres de végétaux vont des blancs, bleu-gris aux ocres-bruns...

Contact : 02 31 25 05 48.

## LE RELAIS DE MONTAMY

